



Prix « jeune chercheur en économie » 2021

La Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire attribue un prix en faveur de jeunes chercheurs en économie. Deux lauréats seront désignés en 2021.

Chaque prix comprend 2 :

- Une bourse d'un montant de 3 000 euros,
- Une compensation pour une décharge partielle d'enseignement sur une année académique¹. La Fondation offrira cette compensation financière à l'université qui fournit cette décharge au lauréat. La décharge d'enseignement ne peut pas être compensée par des heures supplémentaires de cours ou de travaux dirigés.

Les lauréats sans charge d'enseignement (Chargé de recherches du CNRS, etc.) recevront uniquement la bourse de 3000 euros.

Conditions de candidature :

- Mener des projets de recherche en finance verte, finance, banque ou économie monétaire,
- Être titulaire d'une thèse d'économie soutenue après le 31 décembre 2015,
- Être affilié à une université ou une autre institution de recherche française,
- Pour les candidats ayant des obligations d'enseignement, le responsable du service de recherche universitaire doit accepter qu'une décharge partielle des obligations d'enseignement soit accordée.

Calendrier

- La date limite de dépôt des candidatures est le 31 décembre 2020
- Les candidats sélectionnés seront informés en mars 2021

Comment candidater :

Le dossier de candidature comprend les documents en format pdf suivants :

- Le formulaire de candidature, <https://fondation.banque-france.fr/prix/prix-jeune-chercheur> ;
- Un curriculum vitae ;
- Des lettres de recommandation (optionnel).

Le dossier doit être envoyé à fondation.rech@banque-france.fr

¹ Sous réserve de l'approbation du président de l'université ou du centre de recherche. Le volume total de la décharge d'enseignement varie de 18 à 24 heures sur la période allant de mi-2021 à mi-2022. La rémunération versée à l'Université est de 240 € par heure d'enseignement. Il peut ainsi être alloué jusqu'à 5 760 €.